



La commission Culture Animation de Champanges vous propose de découvrir  
**le Carnaval de Nice et sa Fête des Citrons du 17 au 18 février 2018**

**Jour 1 : NICE ET LE CARNAVAL**

Départ très tôt le matin de Champanges et arrivée dans la région de NICE en fin de matinée. Installation à l'hôtel (selon disponibilité des chambres) et déjeuner. Poursuite vers NICE où vous pourrez assister à partir de 14H30 à la **Bataille de fleurs** sur la Promenade des Anglais. En 2018 sa Majesté sera Roi de l'Espace. Dîner au restaurant puis **Grand défilé aux lumières** à partir de 21H00. Retour à l'hôtel et logement.

**Jour 2 : MENTON et LA FETE DES CITRONS**

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ vers MENTON ; **visite de l'exposition d'agrumes dans les jardins de Bioves**. Pendant la fête, les Jardins de Bioves s'habillent aux couleurs du soleil, dans des teintes jaunes et oranges éblouissantes. Des décors incroyables dont certains nécessitent près de quinze tonnes d'agrumes... Chaque année, des milliers d'heures sont nécessaires pour réaliser ces sculptures éphémères dont les fruits sont posés un à un... Démesurés, grandioses ou particulièrement imposants, les vestiges d'oranges et de citrons peuvent atteindre plus de 10 mètres de haut. Déjeuner au restaurant et à partir de 14H00 vous pourrez assister au **Corso de la Fête des Citrons** : un défilé de chars d'agrumes dans une ambiance surchauffée, de musiques et de rythmes inoubliables. Puis retour vers Champanges

**PRIX par personne :**

**Sur la base de 40 personnes minimum : 320€ / personne**

**COMPRENANT :**

- le transport et les assurances,
- l'hébergement en hôtel 3\*\*\*, base chambre double (environs de Nice)
- la pension complète du déjeuner du J1 au déjeuner du J2, boissons non comprises
- les places en tribunes pour la Bataille de fleurs et le défilé aux lumières,
- l'entrée à l'exposition d'agrumes,
- les places en tribunes pour le Corso de la Fête des Citrons
- L'assurance assistance rapatriement

**NE COMPRENANT PAS :**

- le supplément single : + 33 € - à confirmer selon hôtel,
- toutes prestations non mentionnées

**Possibilité de régler en trois versements comme suit :**

- Un premier versement de 100.00 € le 1<sup>er</sup> décembre 2017
- Un second versement de 100.00 € le 1<sup>er</sup> janvier 2018
- Le solde le 1<sup>er</sup> février 2018

Programme sous réserve de modifications

**Inscriptions en Mairie de Champanges avant le 25/11/2017**

Voyage ouvert aux habitants ou non de Champanges

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Tél. fixe : \_\_\_\_\_ Tél. Portable : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Personne(s) accompagnante(s) : \_\_\_\_\_